

LE PRIX DE L'INITIATIVE MÉMORIELLE

Le prix de « l'initiative mémorielle » a été créé au niveau national en 2023. Il est destiné à tout public, organisme public ou privé, qui se serait distingué dans les départements par des initiatives remarquables relevant du domaine de la Mémoire.

En septembre 2024, la section Haute-Savoie a remis le prix départemental de l'initiative mémorielle à l'association « Le Parcours du Mur de la Frontière 74 » pour son action invitant le public à une immersion au cœur de son patrimoine culturel et historique.



UN PEU D'HISTOIRE

En 1920, les missionnaires de Saint-François de Sales achètent une bâtisse pour y fonder le Juvénat, une maison où de jeunes séminaristes sont formés. En 1939, la seconde guerre mondiale éclate. Le Juvénat se trouvant adossé à la frontière entre la Suisse et la France est l'endroit idéal vers la Suisse neutre.



Alors que la frontière franco-suisse est gardée par les Allemands et les douaniers français et suisses, 4 religieux, enseignants et jardiniers mettent au point un stratagème autour du bérêt du jardinier: à chaque fois qu'un groupe de juifs attend, caché près du mur donnant sur la Suisse, le jardinier se positionne au dernier étage de l'école pour surveiller les allées et venues. Lorsque la voie est libre, il agite son bérêt pour donner le signal. Les deux pères qui accompagnent les fugitifs n'ont alors que 2 minutes pour escalader l'échelle et se retrouver en Suisse.

L'un des religieux, le Père FAVRE, dénoncé à la Gestapo, est arrêté en février 1944 lors de l'invasion du Juvénat par les nazis. Il sera fusillé en juillet 1944. Il recevra à titre posthume le titre de « Juste parmi les Nations » en 1987 à Jérusalem. Les autres artisans de ces actes de bravoure, le directeur, le Père FRONTIN, l'enseignant, le Père Gilbert PERNOUD, et le jardinier, Frère Raymond BOCCARD ont également été reconnus par l'État d'Israël comme « Justes parmi les Nations » en 1987 et en 2011: ils ont réussi à sauver pas moins de 2000 réfugiés juifs, résistants ou toute autre personne menacée ou fuyant le STO (Service du Travail Obligatoire) durant la Seconde Guerre Mondiale.

LE PARCOURS DU MUR DE LA FRONTIÈRE - SE SOUVENIR ET RENDRE HOMMAGE

Le Parcours mémoriel du Mur de la Frontière est né il y a 4 ans au sein du groupe scolaire Saint François. Il s'inscrit pleinement dans la volonté de transmission intergénérationnelle.

Le projet a d'abord consisté en la réhabilitation d'un lieu symbolique, la cabane du frère Raymond BOCCARD (jardinier du Juvénat) et du mur de l'établissement faisant la frontière entre la France et la Suisse. Il a ensuite évolué pour créer un véritable parcours de mémoire. Celui-ci est composé de 16 panneaux regroupés en 4 pôles, honorant les actes remarquables des quatre missionnaires de l'école durant la Seconde Guerre mondiale. Puis en 2022, l'association « Le Parcours du mur de la frontière 74 » est créée, associée à la fois d'adultes et de jeunes lycéens dans le but d'entretenir ce lieu de mémoire et de l'ouvrir au public. Depuis, chaque premier samedi du mois, le Parcours du Mur de la Frontière est ouvert à des visiteurs extérieurs. Toutes les visites sont assurées par des lycéens du Juvénat qui ont été formés comme élèves-guides par deux professeurs d'Histoire-Géographie-EMC. Cela offre à ces élèves la possibilité de devenir à leur tour des acteurs majeurs de la préservation de la mémoire et du patrimoine de leur département.

Proposé au prix national, le dossier du Parcours du Mur de la Frontière a été reconnu remarquable.



Le 27 août, dans les locaux du SDIS et à la veille de sa mutation dans une autre région, Jessica LEHNHOF, adjointe du chef de groupement Opérations au sein du Pôle opération, planification, prévention (POPP) s'est vu remettre les insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite par le Colonel hors classe Nicolas MARILLET, Directeur départemental du SDIS, en présence de Martial SADDIER, Président du Conseil départemental et Président du SDIS 74, Lionel TARDY, Vice-président du Conseil départemental, Valérie GONZO-MASSOL, Conseillère départementale. Notre section était représentée par Claude GROSJEAN, Président, Annie COUTIN, Vice-Présidente, Arièle VIOLLAND, Trésorière, Alfred DAVER, en charge du prix de l'engagement citoyen et André GAILLARD, porte-drapeau.



Le 14 septembre, à Chamonix, Madame MARCOS, ancienne Maire de Servoz, a remis à Catherine GARMIER l'insigne de chevalier dans l'Ordre National du Mérite en présence de son parrain, Jean-Claude TAVERNIER, membre de l'ANMONM 74. Le Président Claude GROSJEAN représentait notre section ainsi qu'Alain GERMAIN, Vice-président, Raymond MUDRY, membre du comité et Alain BRAULT, porte-drapeau.



Le 28 septembre, entourée de ses proches, Marie-Christine SALIBA cheffe du service des douanes, a reçu les insignes de chevalier dans l'Ordre National du Mérite des mains de Claude GROSJEAN, Président de l'ANMONM 74, en présence d'Arièle VIOLLAND, Trésorière, Jo DUSSOLLIET, membre du comité et Jean-Paul DUCIMETIERE, Porte-drapeau.

REMISES DE DISTINCTIONS EN HAUTE-SAVOIE



Le 30 octobre, Édouard PHILIPPE, Maire du Havre et ancien Premier Ministre, a remis les insignes de chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Christophe SONGEON, Maire de Ballaison. De nombreux élus étaient présents parmi lesquels le Préfet de la Haute-Savoie, Yves Le BRETON, les députés Anne-Cécile VIOLLAND, Virginie DUBY-MULLER et Xavier ROSEREN, le Président du Conseil départemental, Martial SADDIER. La section Haute-Savoie de l'ANMONM était représentée par Claude GROSJEAN, Président, Alain GERMAIN, Vice-président, Raymond MUDRY, membre du comité, Daniel BOUSQUINAUD, membre de notre association et Philippe VOILLARD, Vice-président et Porte-drapeau.

Le 13 décembre, à Marnaz, Valérie FERRARINI s'est vu remettre les insignes de chevalier dans l'Ordre National du Mérite des mains de Bruno LEMAIRE, ancien ministre de l'économie. L'assistance était nombreuse parmi laquelle les députés Virginie DUBY-MULLER et Xavier ROSEREN, les Sénateurs Loïc HERVÉ et Cyril PELLELAT, Arlette DEBALME, ancienne Maire de Marnaz, et plusieurs élus venus en voisins. Notre section était représentée par Claude GROSJEAN, Président, Arièle VIOLLAND, Trésorière, Denise MIEUSSET et Alain GERMAIN, Vice-présidents, Jean-Paul BALLALOU, adhérent ainsi qu'Alain BRAULT, porte-drapeau.



RAPPEL DE COTISATION:

Notre section ne peut fonctionner qu'avec le soutien de ses membres. Plus que jamais, votre adhésion est importante pour poursuivre les nombreuses actions menées notamment auprès des jeunes. Merci d'adresser dès à présent le règlement de votre cotisation 2025 à

Arièle VIOLLAND, C : O Axe Compta Conseil
13 Avenue d'Albigny - 74000 Annecy

Rappel: la cotisation annuelle est de 35 € et si vous le souhaitez, 16 € supplémentaires pour recevoir la revue nationale « Le Mérite ».

AGENDA

FÊTE DES VŒUX ET ROIS:

- 19 janvier à Neuvecelle
- 25 janvier à Chavanod

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

17 mai à Saint-Cergues

BIENVENUE

AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS QUI NOUS ONT REJOINTS:

Pascale VOCANSSON d'Annecy
Marie-Christine SALIBA d'Annecy
Mickaël MARIN d'Annecy
Christophe SONGEON de Ballaison
Catherine GARMIER de Chamonix



LA Bleue DU MONT-BLANC

LE MOT DU PRÉSIDENT

Quand vous lirez « la Bleue du Mont-Blanc », nous serons déjà en 2025.

Je voudrais vous présenter, au nom du comité, mes vœux les plus sincères de santé et de joie pour chacune et chacun d'entre vous et pour ceux qui vous sont chers. Mes pensées vont en particulier auprès de ceux qui sont seuls ou isolés. J'ajouterais des vœux de paix, tant ce monde devient incertain, tumultueux et violent, avec la multiplication des conflits, certains proches de notre pays.

2024 fut une année fertile en événements comme l'attribution des différents prix départementaux, maintenant bien connus de tous, liés à la Citoyenneté, au Civisme ou à la Mémoire, prix qui valurent de recevoir comme en 2023, un premier prix national remis à Paris en novembre. Quelle fierté pour les lauréats et quel honneur pour la section, ainsi que pour vous, les compagnons, qui avez contribué à ce succès!

Ce fut aussi une présence de l'Ordre aux différentes cérémonies et manifestations dans le département, contribuant ainsi à la notoriété de la section et au rayonnement de l'Ordre que vous avez tous reçu, pour certains il y a longtemps, pour d'autres plus récemment: vous devez en être fier.

2025 verra, dès le début de l'année, naître notre site internet, ce qui vous permettra de suivre en permanence nos multiples activités.

L'année 2025 verra également mon départ du comité en tant que Président depuis 10 ans.

Saint Exupéry disait dans le Petit Prince, « l'avenir n'est pas de le prévoir mais de le permettre » et il ajoutait « le plus beau métier d'homme est le métier d'unir les hommes et les femmes pour atteindre un but commun ». Chers compagnons, notre but commun est bien celui de faire grandir et d'amplifier le rayonnement de l'Ordre du Mérite et de permettre de développer auprès de notre jeunesse, ces valeurs irremplaçables que sont la citoyenneté et le civisme.

Chers compagnons, votre fidélité, votre participation, votre soutien, contribuent également à poursuivre et amplifier les actions du comité. Il est regrettable que de trop nombreux nouveaux promus dans l'ordre ne puissent comprendre le sens de ces efforts collectifs.

Très bonne nouvelle année à tous.

Claude GROSJEAN
Président ANMONM Haute-Savoie



TÉMOIGNAGE D'UNE JEUNE PORTE-DRAPEAU

Pour la première fois, en juillet dernier, Charline a rempli sa mission de porte-drapeau pour l'Ordre National du Mérite. Très honorée, elle nous livre son ressenti avec humilité et simplicité.

« Le 14 juillet, j'ai participé à la cérémonie au Pâquier à Annecy en tant que jeune porte-drapeau. J'ai eu la chance et l'honneur de porter le drapeau de l'Ordre National du Mérite, l'un des drapeaux les plus importants de la cérémonie. J'ai conscience de la chance que j'ai eue de pouvoir porter ce drapeau. Cela me valorise en tant que jeune et me permet d'avoir une responsabilité qui n'est pas des moindres surtout à l'âge de 15 ans.

Avant de faire la cérémonie du 14 juillet, j'ai d'abord été présente en tant que porte-drapeau, sur d'autres cérémonies. En effet, j'ai été élève au sein de la 13^e promotion de la classe défense au collège Les Allobroges, à la Roche sur Foron. En étant dans cette classe, j'ai pu participer à la cérémonie du 11 novembre à Annecy, à celle du 7 avril avec les 80 ans de la libération au cimetière de Morette et à celle du 8 mai.

Mais, lors de la cérémonie du 14 juillet, c'était la première fois que je n'avais pas un drapeau de l'École des Jeunes Porte-drapeaux. Le drapeau de l'Ordre National du Mérite est beaucoup plus grand et donc plus lourd. Au début de la cérémonie, j'étais un peu stressée mais je me suis vite rendu compte que j'étais bien entourée et ainsi je n'avais pas de soucis à me faire. Nous n'avons pas eu trop chaud car le soleil était derrière nous et pendant le défilé j'étais tout devant grâce au drapeau que je portais. Finalement, tout s'est bien passé et même si j'étais la plus jeune je me suis sentie à ma place.

Je remercie mon parrain, M. Jean-Paul Ducimetière, pour sa bienveillance, son accompagnement et toutes les démarches qu'il entreprend pour moi et mon avenir en tant que porte-drapeau, je lui en suis reconnaissante. Je remercie le président, M. Grosjean, pour m'avoir fait confiance et sa vice-présidente, Mme Coutin, pour son chaleureux accueil.



Charline ROS

PRIX DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ LE COLLÈGE RAOUL BLANCHARD HONORÉ À PARIS

En juin dernier, la section Haute-Savoie de l'ANMONM avait attribué le premier prix collectif départemental des collèges au collège Raoul Blanchard d'Annecy pour un projet mené sous l'égide d'un de leur professeur très impliqué. Au vu de la qualité du dossier, nous l'avons présenté au prix national de l'ANMONM. À l'automne, nous avons appris qu'il était primé.



Lors des rencontres nationales de l'ANMONM, une délégation du collège Raoul Blanchard s'est rendue à Paris pour recevoir le premier prix national collectif des collèges de l'éducation citoyenne. Dans la très belle salle des fêtes de la mairie du 16^e arrondissement, en présence de leur professeur, Stéphane BOUVIER, et de Madame le Proviseur, Sylvie QUIBLIER, Sacha et Emma, moteurs du projet, ont expliqué leur démarche :

« C'est un honneur pour nous de recevoir ce prix mais également d'avoir le privilège de représenter nos camarades et plus largement la jeunesse qui agit. Ce prix est pour nous bien plus qu'une simple récompense, il symbolise notre engagement, notre travail collectif mais surtout nos valeurs. »

Ces projets qui nous tiennent tant à cœur se sont toujours inscrits dans une démarche simple : tendre la main. Nous n'avons rien inventé, nous nous sommes simplement inspirés de la devise qui fonde notre république :

- la liberté d'agir pour le bien
- l'égalité que nous tentons d'offrir à chacun
- et enfin la fraternité, qui est au centre de toutes nos actions.

Nous remercions toutes les personnes présentes aujourd'hui mais surtout toutes celles et ceux qui ont cru en nous. »



Pour conclure cette journée forte en émotion, l'assemblée s'est rendue en cortège à l'Arc de Triomphe où Sacha et Emma ont participé au ravivage de la flamme du soldat inconnu.

Une journée inoubliable pour tous ! Pour autant, ils ne comptent pas en rester là, ils nous ont déjà confié réfléchir à un prochain projet pour 2025.



RÉUNION DES PRÉSIDENTS ET DÉLÉGUÉS & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM À PARIS

Le lendemain se tenait la réunion des présidents et délégués, lieu d'échanges et d'informations entre membres venus de toute la France et de l'étranger. Actions, orientations et projets ont été présentés à l'assistance. Parmi les projets, le congrès national de l'ANMONM qui se tiendra à Lyon les 19 et 20 juin 2025. À l'issue de cette réunion, en cette année olympique qui a vu un grand nombre de sportifs décorés dans l'Ordre National du Mérite, Pascal GENTIL, champion de taekwondo, double médaillé de bronze aux JO 2000 et 2004, est venu témoigner de l'émotion qui saisit les sportifs lorsqu'ils reçoivent cette distinction. « C'est une vraie reconnaissance pour toutes nos années d'efforts... » Il poursuit : « Les sportifs travaillent pour faire retentir la Marseillaise, pour faire honneur à la France. Et quand la France les honore, pour eux c'est exceptionnel ! Ils en sont vraiment très fiers. » Un témoignage riche de sens pour tous, Pascal GENTIL a été longuement applaudi.



L'assemblée générale qui a suivi, a vu l'élection de 5 nouveaux membres au conseil d'administration parmi lesquels Françoise BOUVIER, Présidente de la section de l'Ain, qui devient rédactrice en chef de la revue Le Mérite. En outre ont été élus Michèle PROU-BARBA de la section 06, Chantal BOUJILLY de la section 27, Anne-Marie LE PENSE de la section 57 et Philippe MARCHAL de la section 11.

Toutes nos félicitations aux nouveaux élus au conseil d'administration de l'ANMONM !



JOURNÉE À ÉVIAN

À l'invitation de Philippe VOILLARD, Vice-président en charge du Chablais, une trentaine de membres de notre section se sont retrouvés à Évian pour une journée chaleureuse et passionnante.



Rendez-vous était donné devant l'usine d'embouteillage des eaux d'Évian à Publier, la plus grosse usine d'embouteillage au monde, répartie sur 130 000 m², soit l'équivalent de 13 terrains de foot.

L'histoire de l'usine d'embouteillage des eaux d'Évian remonte à 1806, année de la production des premières bouteilles. Inutile de préciser que la cadence n'était pas la même... aujourd'hui, elle est de 5 à 7 millions de bouteilles par jour ! 1950 a marqué une étape importante dans le développement des eaux d'Évian. À cette époque, on se rend compte que les caractéristiques et la pureté originelle de cette eau permettent de l'utiliser dans les biberons sans la faire bouillir. L'eau d'Évian devient l'eau des bébés. L'ouverture à l'exportation ne tardera pas à venir, les États-Unis et le Canada pour commencer en 1978. Aujourd'hui, les eaux d'Évian sont consommées dans le monde entier.

Si la qualité de l'eau provenant de sa source naturelle est très stable et que l'eau n'est pas retouchée avant sa mise en bouteille, pas moins de 300 contrôles sont malgré tout réalisés jusqu'au moment où la bouteille quitte le site de l'usine d'embouteillage.

La fabrication des contenants est réalisée au sein même de l'usine. 17 secondes suffisent à fabriquer une bouteille et la remplir. En une heure, 35 000 bouteilles sont produites. Conscients de leur empreinte environnementale et précurseurs dans ce domaine, les dirigeants de l'entreprise se sont engagés dès 2008 dans la production de bouteilles à partir de bouteilles recyclées. Un engagement a été signé en 2018 pour qu'en 2025, 100 % des bouteilles produites le soient à partir de bouteilles recyclées.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Il faut 15 ans pour filtrer l'eau entre le plateau de Gavot et Évian.
- Les périodes de sécheresse de ces dernières années n'ont pas eu d'impact sur le débit des sources.

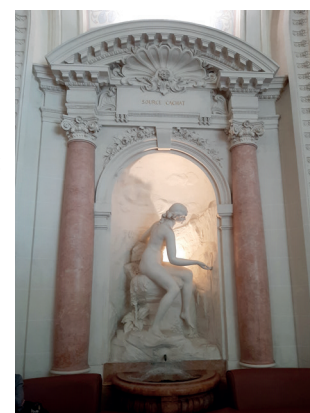
Après cette matinée fort instructive, les participants se sont rendus au bord du lac Léman pour déguster de délicieux filets de perches, plat emblématique du lac Léman.



Puis direction le Palais Lumière où notre compagnon, le docteur Olivier COLLIN, Président des Amis du Palais Lumière, nous a « raconté » l'architecture de ce magnifique bâtiment et son histoire.

À l'origine, le Palais Lumière a été construit en 1902 pour devenir un établissement thermal. Face au lac, il bénéficie d'un emplacement de choix. Lorsqu'en 1996, la ville d'Évian en devient propriétaire, elle se préoccupe de sa préservation. Elle fait inscrire à l'inventaire des monuments historiques sa façade, son hall d'entrée, ses vestibules et des décors. Elle entreprend également la reconversion et la restauration de bâtiment. Béatrice SASSONE, membre de l'ANMONM 74, a participé à cette restauration. Nous lui consacrons notre portrait.

Aujourd'hui le Palais Lumière est devenu un espace d'exposition de grande qualité qui lui permet de recevoir des expositions renommées. Par choix, celles-ci ne présentent que des toiles montrant Évian au temps de sa splendeur : la belle époque.

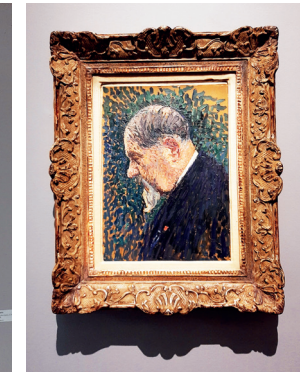


JOURNÉE À ÉVIAN

Lors de notre venue, les œuvres des peintres Henri MARTIN et Henri Le SIDANER étaient proposées aux visiteurs. Regardés comme deux talents fraternels, ces 2 peintres sont considérés comme les deux derniers impressionnistes. Leur travail sur la lumière par petites touches est extraordinaire. Un moment de grâce pour les visiteurs !



Henri MARTIN



Henri le SIDANER



Un grand merci à Philippe VOILLARD pour l'organisation parfaite de la journée et la découverte de ces richesses du Chablais.

PORTRAIT DE BÉATRICE SASSONE

Béatrice SASSONE, sculpteur praticien, a été promu Chevalier dans l'Ordre National du Mérite en 2019 au titre du Ministère de la Culture, en récompense de ses talents dans la sculpture et dans la rénovation de différents patrimoines en Haute-Savoie et hors du département.

Jeune Thononaise, Béatrice monte à Paris et intègre les Beaux-Arts. Elle obtient le diplôme national supérieur des Beaux-Arts. Passionnée par la pierre, elle se spécialise rapidement dans la sculpture de la pierre calcaire tendre. Ceci lui permet de collaborer, au sein d'une entreprise de tailleurs de pierre, sur différents chantiers en apportant son expertise, comme par exemple sur l'important chantier de la fontaine Souriane à Publier où elle réalise en 2011, l'ensemble des 6 arches.



Elle passe avec brio, le prestigieux concours du « Meilleur Ouvrier de France » (MOF) qu'elle remporte en 1997.

Créatrice passionnée, grande admiratrice de Camille Claudel et d'Antoine Bourdelle, elle s'oriente très vite vers la restauration d'ouvrages, en particulier dans le Chablais mais également hors de la Haute-Savoie.

Elle intervient au Palais Lumière lors de sa restauration, puis contribue à celle de la source Cachat.

Citons la rénovation du monument dédié à Jean Moulin à la sous-préfecture de Thonon, et la restauration du buste de Voltaire également à Thonon en 2007.

Béatrice participe à des expositions de sculptures (château de Ripaille, Cité de l'Eau) dont une, à titre personnel, à la Chapelle de Lugrin.

Fréquemment sollicitée pour ses vastes connaissances, elle souhaiterait transmettre son expérience en réalisant son projet de création d'un atelier d'accompagnement et de promotion de la sculpture, dans le Chablais.

Nos félicitations Béatrice, pour ce magnifique parcours professionnel, pour votre talent, votre savoir-faire, votre discrétion.

